

Baignade en eau naturelle et risques pour la santé : informez-vous de la qualité de l'eau!

Joliette, le 2 juillet 2024 - Lorsqu'il fait chaud, la baignade en eau naturelle est une activité particulièrement appréciée. La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière souhaite rappeler à la population l'importance de s'informer sur la qualité de l'eau avant de s'y baigner, afin d'éviter des problèmes de santé.

Principaux risques pour la santé liés à la baignade en eau naturelle (lac, rivière, ou bassin naturel)

Les problèmes de santé les plus fréquents associés à la baignade, si l'eau est contaminée, sont la gastro-entérite (diarrhée, crampes abdominales, nausées et vomissements) et les infections des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge ou encore de la peau (dermatite). C'est pourquoi il est important de s'informer de la présence possible de microorganismes qui pourraient avoir des effets néfastes sur la santé (ex. : *E. coli*, *Salmonella*, *Giardia*, cercaires, etc.).

La présence de cyanobactéries, aussi appelées algues bleu-vert, pouvant former un tapis ou une écume de couleur verte sur l'eau, peut également représenter un risque pour la santé en raison des toxines qu'elles peuvent libérer.

Pour plus de renseignements sur les problèmes de santé liés aux eaux de baignade et pour savoir comment les prévenir, consultez le site Quebec.ca.

Pour toute question concernant un problème de santé survenu à la suite d'une baignade en eau naturelle, communiquez avec Info-Santé en composant le 811.

Conseils avant la baignade

Baignez-vous si possible dans des endroits où la qualité de l'eau est régulièrement analysée et où les résultats des analyses sont affichés. Avant de vous baigner dans l'eau d'une plage publique, consultez sa cote de classification bactériologique émise par le [Programme Environnement-Plage](#) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Si la plage où vous désirez vous rendre est inscrite à ce programme, les résultats devraient être affichés directement sur la plage, bien en vue. Assurez-vous de consulter régulièrement le site du Programme Environnement-Plage pour accéder aux résultats d'analyse les plus récents.

Les cotes de classification bactériologique, de A à D, indiquent le niveau de concentration de bactéries dans l'eau de baignade. La cote 1 indique que les données ne sont pas disponibles pour le moment. Il est préférable de sélectionner des plages dont l'eau a une cote de meilleure qualité bactériologique, soit celles qui sont classées A ou B. Il est recommandé d'éviter les plages classées D (eau polluée) ainsi que celles dont la qualité de l'eau est inconnue (absentes du registre).

Conseils pendant la baignade

- Les jeunes enfants devraient être supervisés en tout temps par un adulte afin de prévenir le risque de noyade;
- Peu importe la cote de la qualité de l'eau, il faut éviter d'en avaler lors de la baignade;
- À la sortie de l'eau, il est recommandé de s'essuyer vigoureusement avec une serviette pour prévenir la dermatite du baigneur et les irritations de la peau.

Situations où il est déconseillé de se baigner

- Lorsqu'il y a de l'écume à la surface de l'eau ou que l'eau a une apparence verte, surtout s'il y a une affiche y interdisant la baignade;
- Dans les sites non aménagés et non adéquatement surveillés (sans sauveteur);
- Après de fortes pluies ou près de sources de pollution (rejets d'eaux usées ou pâturages).

- 30 -

Source : Service des communications



Cyanobactéries. Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2024). Prévenir les effets des fleurs d'eau d'algues bleu-vert sur la santé. Gouvernement du Québec.

<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/algues-bleu-vert/>.